

PAGES ROMAINES

LA PAPAUTÉ ET LES ROIS D'ANGLETERRE DEPUIS L'AVÈNEMENT DE LA MAISON DE HANOVRE

Le mercredi, 9 mai, à 11 heures du matin, le roi et la reine d'Angleterre rendaient officiellement visite au Pape Pie XI.

Le représentant de la Grande Bretagne, près le S. Siège, Theo Russel, l'Admiral Sir Charles Madden Bart, Général The Earl of Covan, The Reight Honorable Lt. Colonel Sir Frederick Ponsoby, Captain Sir Charles Cust Bart, Colonel Clive Wigram, accompagnaient le roi ; The dowager Countess of Minto, M. Harry L. Verney entouraient la reine.

Reçus au Vatican avec tout l'apparat réglé par le protocole, les deux souverains rencontraient dans le salon St-Jean le Souverain Pontife venu au devant d'eux, et passaient avec lui dans la salle du " Tronetto " où s'engageait aussitôt la conversation, à l'issue de laquelle sa Majesté présentait au S. Père les personnages de sa suite.

L'audience pontificale était suivie de la visite protocolaire au Cardinal Secrétaire d'État. Sans erreur, Édouard VII se dispensa de cette dernière partie du programme habituel, lors de sa visite à Léon XIII, le mercredi, 29 avril 1903. Le Cardinal Rampolla, alors secrétaire d'État, n'avait pas eu la souplesse diplomatique voulue dans les négociations qui préparèrent l'entrevue, si bien que Léon XIII en déchargea son ministre pour en confier le succès à Mgr Stonor, anglais, archevêque titulaire de Trébisonde, à Mgr Merry del Val, alors archevêque de Nicée, et Édouard VII ne crut pas devoir rendre visite au Cardinal.

C'est en costume de Feld-Maréchal que le roi Édouard VII se présenta à Léon XIII, c'est en habit d'amiral que Georges V est allé voir Pie XI ; la reine, conformément à l'étiquette de la cour pontificale, toute de noire vêtue, la mantille sur la tête. Ce furent les deux archevêques Stonor et Merry del Val qui rendirent à Édouard VII la visite au nom du Pape, c'est le Cardinal Gasparri qui est allé saluer les deux souverains au nom de Pie XI. Émerveillé de la lucidité de la puissante intelligence de Léon XIII, alors âgé de 93 ans, à peine de retour à l'ambassade anglaise, Édouard VII ayant témoigné le désir de posséder le portrait du pontife, en souvenir de son entrevue, le pape se hâta de le lui envoyer avec une gracieuse dédicace. C'est dans le courant de leur visite que le roi Georges, la reine Mary et Pie XI ont échangé leur portrait.

Comme dans les jours qui précédèrent le voyage du roi Édouard à Rome, de fanatiques anglicans ont protesté à Londres contre la visite de Georges V au Chef de la Chrétienté ; pas plus que son père il en a tenu compte, et le souverain anglais a rendu hommage au successeur des papes dont on brûlait autrefois les images sur les places publiques de sa capitale.

* * *

Ce fut à l'occasion de deux voyages que firent successivement le duc de Gloucester, membre de la famille royale d'Angleterre et le duc de Cumberland, frère de Georges III, que des relations courtoises commencèrent à s'établir entre la cour de la Grande Bretagne et la Papauté si violemment désunies depuis Henri VIII et Élisabeth. Salué dès son entrée dans les États Pontificaux par des envoyés délégués expressément à cet effet par Clément XIV, le duc de Gloucester, comme peu de temps après, le duc de Cumberland, fut accompagné par eux jusqu'à Rome où l'accueil le plus flatteur lui fut réservé. A l'un, comme à l'autre, les meilleurs

produits du pays leur furent offerts par le pape qui se donna le malicieux plaisir de les réjouir par le merveilleux spectacle de l'illumination de la coupole de S. Pierre, élevée par Michel Ange comme la plus belle couronne que la foi catholique pouvait placer sur la tombe du premier chef de l'Église.

Très touché de la réception faite aux deux premiers, Georges III écrivit à Clément XIV pour le remercier, et accepta sa médiation pour se réconcilier avec son frère, le duc de Cumberland.

C'est sous le règne de ce roi, doué d'un grand sentiment de justice, que furent en partie abrogés ou mitigés certains articles du décret de Guillaume III qui avait dépouillé les catholiques et leurs évêques de leurs droits de citoyen.

L'hospitalité que le gouvernement anglais donna si généreusement aux émigrés français pendant la Révolution eut pour double résultat d'amoindrir les préjugés des anglicans contre les catholiques et de ménager de nouveaux rapprochements entre Georges III et la Papauté.

Chose curieuse, ce fut le sentiment de pitié qu'excitait le spectacle des malheurs des prêtres français qui s'étaient volontairement exilés pour sauvegarder l'intégrité de cette même foi, que l'Angleterre persécutait sur son territoire, qui fit oublier aux anglais l'intolérance de leurs lois contre le catholicisme et dont l'une, promulguée sous Jacques Ier, établissait la peine de mort contre tout prêtre catholique qui résiderait dans la Grande Bretagne.

Pour subvenir à l'indigence de ces confesseurs de la Foi qui arrivaient d'outre Manche, le célèbre orateur Edmond Burke fut le premier à ouvrir une souscription, au début de septembre 1792 ; elle produisit 32,000 livres sterlings, dans l'espace d'un an. Villemont forma un comité permanent de secours. Le Parlement lui-même vota de généreux subsides, et 35,000 livres sterlings furent recueillies dans une quête ordonnée par le gouvernement. Bien plus, l'évêque de Cantorbery offrit son propre palais et tous ses biens aux évêques

français, et Georges III donna l'hospitalité à plus de six cents émigrés dans son palais de Winchester.

Dans un premier bref, à la date du 21 novembre 1792, Pie VI loua grandement la générosité des anglais et de leur roi envers les prêtres et les religieux français émigrés. Dans un second, le 17 février 1794, il exhortait les vicaires apostoliques de l'Angleterre à prêcher aux fidèles la soumission et la fidélité à l'égard de Georges III dont il vantait les vertus.

En retour de l'appui moral que Pie VI donnait ainsi à son gouvernement, Georges III promit de garantir les États Pontificaux contre l'invasion révolutionnaire qui les menaçait.

Quand, à l'instigation de Paoli, les Corses se donnèrent aux anglais, dans la réorganisation de l'administration de l'île, les huit décrets qui avaient pour objet les intérêts de la religion catholique furent soumis à l'approbation du S. Siège par quatre commissaires envoyés à cet effet auprès de la cour de Rome. Par le premier, le gouvernement du roi Georges réglait que les cinq évêchés de la Corse seraient réduits à trois. Par le second, il s'engageait à payer annuellement un traitement de 1,400 écus à chacun des trois évêques. En retour, il sollicitait, (c'était l'objet du 3^e décret), l'abolition des droits métropolitains de Gênes et de Pise sur les évêchés de l'île. Le quatrième déterminait que la consécration des titulaires ne serait faite qu'en Corse. Le cinquième abolissait la dîme. Par le sixième les évêques auraient la faculté d'accorder les dispenses matrimoniales jusqu'au 3^e degré. Par les deux derniers, l'expédition des bulles pour les bénéfices à charge d'âme était abolie et toutes les collégiales étaient supprimées. Sur l'avis des cardinaux, Pie VI accéda aux désirs du gouvernement de Georges III qui, en la circonstance, lui témoignait plus de déférence que les gouvernements de certains princes catholiques.

Les rapprochements de l'Angleterre et de la Papauté s'accroissaient ainsi de plus en plus, et le temps était passé

où l'on chantait dans Londres: *Ab episcopi romani tyrannide et detestantibus enormalibus, libera nos domine*. Aussi, quand, le 29 août 1799, Pie VI mourut à Valence, Mgr Charles Erskine, (écossais d'origine né à Rome), que le pontife défunt vait envoyé à Londres, en mission diplomatique, put-il, en toute liberté, après 270 ans d'interruption, célébrer solennellement les funérailles d'un pape, en prononcer en langue anglaise l'oraison funèbre dans l'église St-Patrice, en présence de quatorze évêques dont onze étaient français, sans que nulle protestation s'élevât contre cet hommage public rendu au Chef de la Catholicité.

Qui ne sait que le refus de Pie VII à s'associer au blocus continental décrété par Napoléon contre le commerce de l'Angleterre fut l'un des prétextes dont se servit l'empereur pour s'emparer du pouvoir temporel. Le gouvernement anglais lui en garda une reconnaissance dont il lui donna publiquement des témoignages, quand, rendu à la liberté, le Pape reprenait possession de ses États. Le jour même où les Alliés pénétraient dans Paris, Pie VII rentrait à Bologne où Lord Bentinck, commandant les forces anglaises en Italie et dans la Méditerranée, vint le complimenter au nom du Prince Régent, et lui offrir, dit-on, 50,000 zecchini pour subvenir aux frais de son voyage.

Lorsque, parvenu à sept milles de Rome, Pie VII fit une dernière halte au Casino Gigli, à la Giustimiano, à côté de Charles IV, roi d'Espagne, de la reine et de leur enfants, de Marie-Louise, reine d'Etrurie et de ses enfants, de la duchesse de Chablois venus à sa rencontre pour le saluer, se trouvaient Robert Fogan, consul général de la Grande Bretagne en Sicile, et le C. Dodwel envoyés par l'Angleterre pour assister à l'entrée triomphale du Pape dans sa capitale. Touché de cette nouvelle attention de la part du gouvernement britannique, Pie VII donna une audience d'une demi-heure aux deux délégués qui furent ensuite admis à la table des cardinaux, tandis que le peuple acclamait le roi d'Angleterre et les Alliés.

Quelque temps après, le Cardinal Consalvi se rendait en Angleterre pour porter l'expression de la gratitude pontificale au Prince Régent. Lord Castlereagh recevait les lettres de créance du Cardinal et Londres saluait la pourpre romaine qu'elle n'avait plus vue depuis deux siècles.

Pour consacrer le souvenir de tous ces rapports réciproques, le gouvernement royal envoya à Rome le célèbre peintre Thomas Lawrence pour y faire les portraits de Pie VII et de Consalvi.

L'habileté diplomatique déployée par Mgr Erskine pendant son séjour à Londres, à la fin du pontificat de Pie VI, n'avait pas peu servi à accroître les tendances favorables du gouvernement de Georges III envers la Papauté. Pie VII récompensa ses services en lui donnant le chapeau cardinalice, en 1803. Déporté plus tard à Paris, sous Napoléon, ce cardinal y mourut le jour même de la naissance du Roi de Rome, 20 mars 1811, et fut enterré dans l'église Ste-Geneviève.

Plus tard, dans l'unique promotion de cardinaux qu'il fit, le 19 mars 1830, Pie VIII voulut récompenser la généreuse hospitalité anglaise envers les prêtres français émigrés pendant la Révolution, en élevant Thomas Weld à la dignité cardinalice. Ce riche anglais, né à Londres, devenu veuf, à l'âge de 42 ans, après dix-neuf ans de mariage dont les premières années avaient été entièrement consacrées à soulager la misère des religieux, et prêtres émigrés, reçut le sacerdoce, à Paris, six ans après la mort de son épouse, et fut nommé coadjuteur de Mgr Macdonall, évêque de Kingston dans le Haut-Canada, trois ans plus tard, sacré évêque d'Amyle, et le 6 août 1820, il dut, pour divers motifs, rester à Londres d'abord, et venir ensuite s'établir à Rome. Là, peu après, devenu membre du S. Collège, il établit dans son palais des conférences dont le but était d'éclairer ses compatriotes sur les erreurs du schisme anglican. Mort en 1836 il fut enseveli dans son titre cardinalice de S. Marcel.

Croire que les rapports que les circonstances établissaient entre la Couronne d'Angleterre et le S. Siège ne suscitèrent pas souvent des récriminations au sein même du parlement serait une erreur.

Lorsqu'en juin 1887, Léon XIII envoya Mgr Ruffo-Scilla porter ses félicitations à la reine Victoria, à l'occasion de son jubilé, le 27 du même mois, à la Chambre des Communes, S. Johnson se hâta de demander au ministère, si le S. Siège n'avait pas saisi l'occasion de la présence de son envoyé aux fêtes jubilaires, pour exprimer le désir, bien accueilli, disait-on, par le ministère, de rétablir des relations diplomatiques permanentes entre la Papauté et la Grande Bretagne. S. Smith donna un premier démenti à ces suppositions ; il fut confirmé par S. Fergusson, sous-secrétaire d'État qui déclara que la mission du délégué pontifical n'avait aucun caractère politique.

Cette interpellation était moins l'expression d'un sentiment jaloux des prérogatives des Chambres, que celle de la crainte de voir l'influence du génie politique de Léon XIII s'exercer sur la terre de l'Anglicanisme. En effet, le gouvernement anglais n'avait pas besoin de faire voter une loi pour accréditer un ambassadeur près le Vatican, puisque, en 1848, le Parlement avait abrogé les lois d'Henri VIII défendant toute relation avec la cour romaine, et qu'au surplus, il avait décrété que, le cas échéant, le S. Siège pourrait envoyer un plénipotentiaire à la seule condition que ce fut un civil, restriction qui blessa si profondément Pie IX, mais qui fut abrogée, en 1860.

A la même époque, tandis que l'Université d'Oxford acceptait avec reconnaissance le don d'un magnifique portrait de Léon XIII que lui offrait un riche anglais, la reine Victoria refusa l'hommage d'un livre plein de fiel contre la Papauté, publié par un ministre anglican et ayant pour titre : " Jacques II à Rome ".

Le même sentiment de courtoisie qui avait porté Léon XIII à envoyer un délégué à la reine Victoria, lui fit renouveler cet

acte à l'égard d'Édouard VII, lors des fêtes de son couronnement. Leur coïncidence avec deux jours maigres, dont l'un en plus, imposait le jeûne, le vendredi 27 juin, le samedi 28, veille de la S. Pierre, lui fournit l'occasion d'ajouter encore à la bienveillance de son geste, en dispensant, en cette circonstance, les catholiques anglais de la loi ecclésiastique. Chose curieuse, ce ne fut qu'après la promulgation de la dispense papale, que l'évêque anglican de Londres, dans une lettre adressée à son archidiacre, accorda la même permission à ses fidèles, " autant, ajoutait-il, qu'il est en pouvoir de le faire ".

La délégation pontificale fut composée de Mgr Merry del Val, archevêque de Nicée, qui en était le chef, de Mgr Nontagnini, auditeur à la nonciature de Paris, et de Don Elio Cesini, gardenoble.

Au mois de décembre 1914, la force des événements amena l'Angleterre à demander elle-même à Benoît XV l'autorisation d'accréditer auprès du S. Siège un ministre plénipotentiaire, en la personne de Sir Henry Howard, et pour ménager les vieilles susceptibilités anglicanes, la diplomatie donna à cette ambassade le nom de mission temporaire qu'elle garde encore aujourd'hui, après neuf ans d'existence.

* * *

Dans l'après-midi du jour de son entrevue avec Pie XI, le roi Georges, la reine Mary, en visitant S. Pierre, s'arrêtèrent devant l'une des plus mélancoliques pages de l'histoire de l'Angleterre que le génie de Canova immortalisa dans l'enceinte de la Basilique : le tombeau des trois derniers Stuart.

Une pyramide au sommet de laquelle sont sculptés les têtes de Jacques III, de ses deux fils, Charles-Édouard, comte d'Albany, Henri, duc d'York, et ayant à son centre une porte à peine entrouverte sur une chambre sépulcrale

aux côtés de laquelle, deux anges tenant chacun une torche renversée, font une éternelle veille sur les restes de ceux dont les espérances ne se réalisent pas. Telle est la dernière page qui clôture l'histoire de la famille des Stuart.

En face de ce monument, un grand médaillon sculpté dans le marbre garde le portrait d'une reine qui ne régna jamais : Marie-Clémentine Sobieski, dont le mariage avec Jacques III, négocié en 1718 par le pape Clément XI, fut béni à Montefiacone, en 1719, par l'évêque de cette ville.

Ce fut par haine du catholicisme des Stuart que la maison de Hanovre qui règne aujourd'hui sur l'Angleterre fut appelée au trône de la Grande Bretagne.

Dans son désir de réconcilier son royaume et la Papauté, Jacques II avait envoyé le Comte de Castelmagne en ambassade auprès d'Innocent XI qui, à son tour, lui délégua Mgr Ferdinand d'Adda, en qualité de nonce. Deux ans plus tard, en 1688, le même pape, à la demande du roi avait accepté d'être le parrain du prince de Galles qui devait être Jacques III. Ces manifestations de fidélité, et bien d'autres provoquèrent la chute de la dynastie des Stuart.

Quand, par le traité d'Utrecht, Louis XIV dut renoncer à garder sur la terre de France ce malheureux prince auquel il avait donné une si royale hospitalité, Clément XI invita Jacques III à venir habiter Rome, douze mille écus de rente annuelle, cent mille écus en donation, à l'époque de son mariage, l'usufruit du palais Nuti, aujourd'hui Balestra, celui d'un autre palais à Albano, telles furent les principales générosités de Clément XI envers le roi banni de ses états.

Lui rendant et lui faisant rendre en toutes les circonstances les honneurs dus à un souverain régnant, Clément XI fit saluer par l'artillerie du château St-Ange la naissance de son fils aîné, Charles-Édouard, comte d'Albany, Prince de Galles. Benoît XIII, en 1729, fut baptiser lui-même son second fils, le duc d'York, dans la chapelle domestique du palais royal, Clément XII créa deux cardinaux désignés par

lui, et lui maintint le privilège de nommer aux évêchés d'Irlande. Benoît XIV, en 1747, donna sur sa demande, le chapeau cardinalice à Armand de Rohan de Paris, et le droit de patronage sur la Basilique de St-Paul, dont jouissait la couronne d'Angleterre avant le schisme, lui fut conservé. Le 2 janvier 1766, Jacques III mourait à Rome. A son tour, son fils Charles III mourut à Florence le 31 janvier 1788 ; ses restes mortels vinrent reposer comme ceux de son père et de sa mère dans la Basilique St-Pierre.

Son frère aîné, Henri Benoît duc d'York, que Benoît XIV avait revêtu de la pourpre romaine, en 1747, alors qu'il n'avait encore que 22 ans, que Clément XIII sacra archevêque, se regardant omme le souverain légétime de l'Angleterre, exigea qu'on le qualifiât de Majesté, et prescrivit, dans son testament, que sa tombe porta le nom de Henri IX. Lors d'un voyage que fit à Rome un fils de Georges III, dans le grand désir qu'il avait d'être présenté au Cardinal, il ne fit aucune difficulté de se conformer à l'usage, en suivant chez le descendant de tant de rois, l'étiquette observée dans les cours.

L'invasion de Rome par les français, en 1797, obligea le Cardinal d'York à se retirer à Venise. En retour des générosités dont lui et les siens avaient été l'objet de la part du S. Siège, ayant, lors du traité de Tolentino, largement aidé Pie VI à payer l'indemnité imposée par Bonaparte, et vendu, à cette occasion, le plus gros et le plus beau rubis alors connu, estimé 50,000 livres sterlings, le dernier des Stuart se trouva dans un état financier des plus précaires. Informé de cette pénible situation par Sir John Higgisley Coxe, le gouvernement anglais assigna au Cardinal une rente annuelle de 4,000 livres sterlings qu'il lui servit jusqu'à sa mort survenu à Frascati, dont il était évêque, le 13 juillet 1807. Il fut inhumé près de son frère dans les grottes de la Basilique St-Pierre dont il était archiprêtre.

Dix ans plus tard, dans une pensée chevaleresque, le roi Georges IV demandait à Canova d'élever un monument à la mémoire des trois derniers descendants de cette famille infortunée, dont deux membres, Marie Stuart et Charles Ier avaient péri sur l'échafaud, et dont tant d'autres moururent dans le malheur.

En 1819, l'œuvre de Canova était inaugurée. Sa remarquable beauté suscita un enthousiasme dont Stendhal se fit l'écho. Puissance de l'art qui garda ainsi, dans le plus grand temple du monde, le souvenir ému de ces princes qui, nés pour monter sur le trône, ne vécurent que sur les chemins de l'exil.

Don PAOLO AGOSTO.